Budget 2009
P. 2

La cloche du Village
P. 5

Salle de spectacles:
- L'Inde à Renens les 21, 22 et 23 novembre
- La Compagnie Batapon le 5 décembre...

P. 7



Supplément

80

carrefour INFO RENENS

Novembre | 08 | www.renens.ch

Journal d'information édité par la Municipalité de la Ville de Renens

(Edito)

Un musée des Beaux-Arts pour tous, Tous pour un musée des Beaux-Arts… à Bellerive

Votre municipalité in corpore soutient le projet d'implantation du nouveau musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive.

En tant que municipale en charge de la culture, je vois dans ce projet une réelle possibilité d'accéder de manière concrète à des chefs-d'œuvre artistiques des grands maîtres de la peinture tels Picasso, Gauguin, mais aussi des artistes de renom «bien de chez nous» comme Vallotton ou Bocion et bien d'autres et ceci à quelques enjambées de Renens.

Un accès démocratique, je dirais, puisque accessible à toutes et à tous et non à seuls quelques nantis pouvant sauter dans un avion à destination des plus prestigieux musées du monde tels Madrid, New York ou Londres afin d'accéder aux œuvres les plus admirées.

Accessible aussi aux plus jeunes qui pourront être sensibilisés à l'art. Un musée qui se veut être un outil pédagogique, une source d'enrichissement intellectuel et culturel pour tous. Un musée que nos enfants pourront découvrir dans le cadre de leur scolarité avec des espaces prévus pour l'accueil des classes et des animations spécifiques.

Imaginez à Bellerive des œuvres encore jamais livrées au regard du public, des trésors cachés qui nous invitent à la découverte… lovés dans un magnifique écrin posé sur un site exceptionnel: le lac Léman, maintes fois représenté par nos artistes vaudois.

Voir également: http://www.musees-vd.ch/fr/musee-des-beaux-arts

Myriam Romano-Malagrifa
Municipale, Direction Culture-Jeunesse-Sport

Remise des Mérites Renens 2008
le 18 Novembre à la Salle de spectacle, à 19h.

Le public est cordialement invité à la cérémonie de remise des Mérites Renens 2008. Ces prix permettent à la Ville de Renens de récompenser des personnes ou des associations actives sur les questions d'intégration ainsi que dans la vie culturelle et sportive de notre ville

Mérites culturels: Honneur au 7ème art!

Les mérites culturels d'Encouragement et *de Reconnaissance* récompenseront cette année en effet deux artistes qui évoluent dans le milieu du cinéma…

Les deux lauréats recevront une photographie d'Anne-Sophie Küch, jeune photographe renanaise, qui a été sélectionnée parmi de nombreux artistes pour participer à l'exposition collective Alt+1000 à Rossinière cet été. Elle a dans ce contexte bénéficié du soutien de la Commission culturelle de la Ville de Renens. Découvrez son portrait en page 3.

Mérites sportifs:

La Municipalité a décidé cette année d'attribuer trois mérites sportifs!

Le premier, le *mérite d'encouragement*, sera remis à un jeune club prometteur, tant pour son dynamisme que pour la qualité de sa formation.

Le mérite sportif de la reconnaissance viendra de son côté récompenser l'engagement constant et le travail d'un club créé il y a trente ans et particulièrement primé cette année.

Le troisième mérite qui sera distribué est nouveau. Il s'agit du *mérite «Coup de cœur»* de la Municipalité qui a été séduite par l'exploit d'un sportif amateur et endurant…

Mérite d'intégration:

Depuis 2002, la Municipalité décerne un *mérite de l'Intégration*.

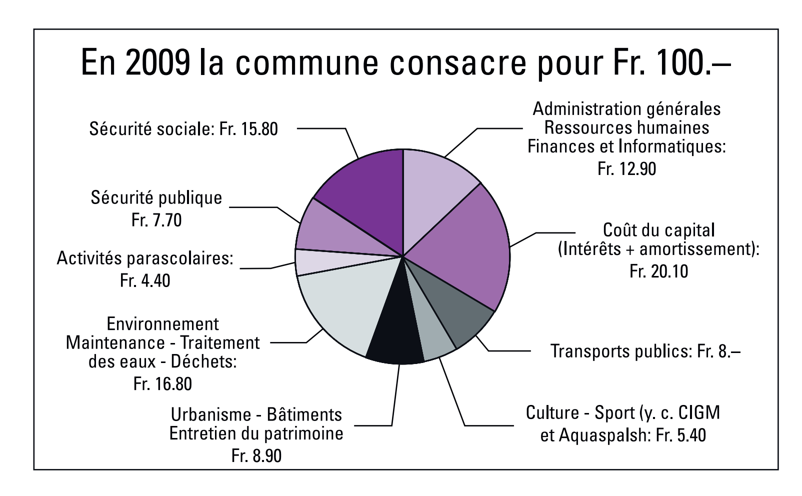
Ce dernier récompense par le biais d'une personne ou d'une association une activité ponctuelle ou à long terme qui contribue à améliorer le processus d'intégration dans la Ville.

Outre un montant en espèce, le ou la lauréat(e) se verra remettre une œuvre d'art. Cette année, il s'agit du travail photographique de Mme Katia da Silva, une habitante de Renens et membre de la CISE, qui a réalisé une série de portraits sur le thème du respect et du dialogue.

Rendez-vous ce 18 novembre à 19h à la Salle de spectacles.

Budget 2009: Renens investit pour ses écoles

Le budget 2009, élaboré par la Municipalité et sur lequel le Conseil communal est appelé à se prononcer le 4 décembre 2008, s'inscrit dans le programme de législature



La Ville de Renens est confrontée à un double défi: rattraper certains retards, et assumer sa nouvelle «envergure» (ville en développement, rôle de chef-lieu de district). Pour des raisons économiques, seuls de faibles investissements ont été consentis ces dix dernières années (moins de 3 millions par année). L'important retard à combler, associé à la volonté de proposer des prestations adaptées à la population nous «invitent» à investir, et à repenser nos structures et notre organisation.

Ceci se traduit concrètement dans le budget. Ainsi revenus et charges progressent, pour se porter respectivement à Fr. 75'480'500 pour les revenus et Fr. 84'872'600 pour les charges. La marge d'autofinancement d'un montant de Fr. 4'032'100 démontre que le budget de fonctionnement est garanti par les revenus.

Penchons-nous d'abord sur les charges

Les investissements se montent à 37.3 millions. Les 3/4 de ce montant seront consacrés aux écoles et particulièrement au Collège du Léman. Ces investissements doivent être amortis, et participent pour une large part à l'excédent de charges de Fr. 8'392'100.

Par ailleurs, la progression constante de la population de la Ville de Renens ainsi que des tâches et des missions de la commune, la stagnation de l'effectif du personnel au cours de ces dix dernières années, et enfin la montée en puissance de différents projets d'importance, exigent maintenant d'adapter les ressources humaines à la volonté de développer des prestations plus étendues.

Le montant dédié aux transports publics a également subi une augmentation substantielle par rapport à l'année précédente.

Ici, les effets de la mise en service du M2 sont prépondérants, ainsi que la prise en compte pour la première fois de son amortissement. L'extension 2009 de la communauté tarifaire « Mobilis » alourdit également les charges dans ce secteur.

Les investissements desquels découlent d'importants amortissements et les nouveaux postes, représentent environ le 80 % de l'augmentation des charges par rapport au budget 2008. Cet effort substantiel est indispensable à l'amélioration des prestations, de la qualité de vie, et du développement à Renens.

Regardons maintenant les revenus

L'ensemble des taux demeure inchangé, dont le taux d'imposition de 81.5 %. Dans le contexte économique actuel, il est en effet important de disposer de revenus stables tels que ceux provenant des personnes physiques.

Dès 2010, le financement de nos investissements devra donc être assuré par des emprunts à moyen et long terme, ce qui a été accepté par la Municipalité comme par le Conseil communal qui a fixé un plafond d'endettement à Fr. 140 millions pour cette législature.

Pour conclure, le système de la péréquation et le taux d'impôt actuels permettent à Renens de faire face à son développement, tout en prenant des risques mesurés. Avec une population bientôt supérieure à 20'000 habitants, Renens change de stature et veut non seulement compenser son retard, mais surtout se profiler comme une ville du futur. Avec ce budget, la Ville est prête à assumer ses responsabilités dans le maintien et le développement de ses prestations. ●

(Dossiers)

Police du commerce: mode d'emploi

Depuis le 1er janvier 2008, l'ensemble des huit polices du district de l'ouest lausannois se sont regroupées en une seule entité dans le cadre d'une association de communes, laquelle porte le nom de «Sécurité dans l'ouest lausannois». Une cellule «police du commerce», composée de trois inspecteurs, est maintenant basée dans les bureaux du poste de police de Prilly à la route des Flumeaux 2. Elle traite toutes les questions en relation avec les lois sur le commerçant itinérant, l'exercice des activités économiques, les auberges et les débits de boissons, les loteries, tombolas et lotos ainsi que les marchés. Elle a également la responsabilité du contrôle des prix, de la gestion des manifestations et du respect des divers règlements communaux en lien avec ces activités économiques.

Vous souhaitez organiser une manifestation?

- Le réseau des postes de ville de l'Ouest lausannois est un relais précieux: vous pouvez y retirer les formulaires de demande d'autorisation. Ces formulaires sont communs aux huit communes. Autre avantage de ce réseau: chaque poste de ville peut vous renseigner sur les spécificités des autres communes de l'Ouest lausannois.
- Tous les formulaires sont disponibles en ligne sur www.polouest.ch. Une fiche technique vous guide en détaillant toutes les étapes et les procédures (http://www.polouest.ch/pics/commun/cms/externLink/119_Processus_manifestations.pdf)

Pour un rendez-vous ou une question, n'hésitez pas à contacter l'inspecteur **Alexandre Michaud**, tél. 021 632 76 44, alexandre.michaud@polouest.ch, responsable pour les Communes de Renens et Chavannes-près-Renens. ●

Nouvelles de la Croisée

Voici quelques temps déjà, camions et pelleteuses sont venus démolir les restes de l'ancienne usine «Fly» et depuis, il semble que plus rien ne se passe. Que l'on se rassure, cela n'est pas le cas!

La Municipalité et les acquéreurs des parcelles travaillent à l'élaboration d'un futur projet en partenariat public-privé. D'un commun accord, ils ont décidé d'utiliser le plan de quartier actuel et de l'adapter aux besoins futurs, notamment en augmentant légèrement la constructibilité.

Dans les discussions, la Municipalité est particulièrement attentive à une mixité harmonieuse des logements (subventionnés, logements pour étudiants et marché libre) en proportion avec les bureaux et le commerce. Des surfaces seront aussi réservées pour des locaux d'utilité publique. Elle tient également à ce que les règles du développement durable tant en matière d'isolation des bâtiments que de qualité des espaces verts soient respectées.

Les prochaines étapes? Il est prévu de soumettre au Conseil communal en automne 2009 un addenda au plan de quartier valant permis de construire, afin que le projet puisse démarrer dès que le Canton aura donné son aval, soit au début 2010. Les nouveaux habitants devraient emménager en 2012. ●

Séance du 9 octobre 2008

Lors de cette séance, il est à relever que le Conseil communal a fait suivre à la Municipalité pour étude et rapport:

- l'interpellation de M. le Conseiller communal Jean-Pierre Rouyet & Consorts intitulée «Effets sur les rentrées fiscales de Renens des modifications de lois sur les impôts directs cantonaux et celle sur les impôts communaux votées par le Grand Conseil respectivement les 9 et 2 septembre derniers»,
- l'interpellation de M. le Conseiller communal Olivier Barraud & Consorts intitulée «La Place du Marché est-elle toujours agréable pour les citoyens et citoyennes, les familles renanaises?»,
- la pétition des habitants du quartier de Florissant intitulée «plus de sécurité dans le quartier!»,
- l'interpellation de Mme la Conseillère communale Nicole Divorne & Consorts intitulée «Projet «En Belle Vue»: les prix de vente tiennent-ils leurs promesses?»

Séance du 6 novembre 2008

Lors de cette séance, le Conseil communal a reçu une information sur le projet du tram. Il a par ailleurs accepté les préavis suivants:

- Modification des articles 30, 38 et 56 du Statut du personnel communal - Une semaine supplémentaire de vacances pour le personnel communal,
- Crédit d'ouvrage pour la création du parking souterrain de la Place du Marché.

Lors de cette même séance, le Municipalité a déposé 2 préavis, soit:

- Renouvellement de l'éclairage public des chemins de la Roche et de Perrelet,
- Réhabilitation du collecteur intercommunal de la Mèbre - secteur 2 - rue de l'Industrie/avenue de Préfaully.

La prochaine séance aura lieu le jeudi 4 décembre, à 19h, à la Salle de spectacles. Les séances sont publiques et sont retransmises sur la TVRL le vendredi soir à 22h15 et le samedi à 14h30.

Vous souhaitez en savoir plus: les procès-verbaux, les préavis, les réponses de la Municipalité aux diverses interpellations et d'autres documents encore sont à disposition sous www.renens.ch > Autorités-Administration ou par tél. au 021 632 71 06.

(Portrait)

Anne-Sophie Küch: Portrait d'une artiste renanaise

Deux œuvres de la photographe Anne-Sophie Küch honoreront les lauréats des prochains *mérites culturels* de la Ville de Renens


Anne-Sophie Küch

Cette jeune artiste vit à Renens. Elle s'est initiée à la photographie dès l'adolescence grâce à l'appareil 24x36 de son père. Par la suite, sa formation a rejoint sa passion, puisqu'après avoir suivi le gymnase en arts visuels, Anne-Sophie Küch a obtenu le diplôme de l'école supérieure de photographie de Vevey et suivi les cours de l'ECAL. Anne-Sophie Küch s'intéresse à la matière, à l'ambiance mettant en scène ses sujets. Ses œuvres sont influencées par le travail sur les flous et par la technique de la macrographie (prise de vue très rapprochée des sujets). Elle nous en dit plus sur son travail.

CIR: Est-ce que vivre à Renens procure des sources d'inspiration particulières pour une photographe?

ASK: La proximité de Renens à tous les sujets possibles est très agréable pour une photographe comme moi. La diversité culturelle de la population de Renens est aussi un plus, les discussions apportent des idées et les gens sont très ouverts à toute forme de créativité. De plus, j'apprécie énormément l'engagement culturel de la Ville de Renens et son importance grandissante dans la place artistique.

CIR: Comment se fait-on un nom dans le monde de la photographie?

ASK: En fait, ce n'est vraiment pas chose facile… Il faut bien sûr participer à des concours qui peuvent déboucher sur des prix ou des expositions. Ensuite, on se fait des contacts et des projets naissent. C'est très important de savoir commenter son travail et d'être souple, il faut pouvoir s'adapter à toutes les situations en gardant et défendant ses propres idées.

CIR: Quels sont vos projets?

ASK: Je continue mon travail personnel, ma recherche photographique. Je veux vraiment aller à mon rythme, créer mon chemin pour alimenter mon travail vis-à-vis de ma perception de la photographie d'aujourd'hui. Mes projets sont de continuer à exposer et participer à des événements comme le festival de photographie de montagne alt+1000 qui s'est déroulé cet été. Renens reste pour moi mon centre d'intérêts et mes prochains travaux s'y dérouleront.

(Vie locale)

Réception des jeunes et nouveaux bourgeois

37 jeunes de 18 ans et 87 nouveaux bourgeois accompagnés d'une soixantaine d'enfants s'étaient inscrits à la soirée organisée par la Municipalité le 31 octobre dernier. Après les discours officiels de Jean-Pierre Leyvraz, président du Conseil communal, et de Marianne Huguenin, syndique, chacun a pu déguster une fabuleuse fondue au son des cors des Alpes de Marcel et Marcy Hanchoz et de l'accordéon de Antonio Lavilla.

Le reportage complet sera bientôt en ligne sur www.renens.ch



Journée internationale des aînés: Renens en parle encore

A l'occasion de la Journée internationale de la personne âgée, la Section Avivo de Renens, Pro Senectute Vaud, le Centre de Rencontre et d'Animation de Renens et le Délégué à la jeunesse de la Ville de Renens, ont tenu à marquer cet événement en le plaçant sous le signe de l'intergénération.

Il faisait beau le 1er octobre dernier à Renens. En plus du soleil qui régnait sans concurrence, l'équipe de jeunes avait donné rendez-vous aux seniors à la Salle de spectacles. Puis, au menu des festivités, musiques, expositions, danses, théâtre et un copieux goûter. Résultat d'un grand travail accompli par les jeunes de Renens (supervisé par le Délégué à la Jeunesse) et les enfants du CRA qui ont œuvré pendant tout le mois de septembre pour assurer cet événement.

Après le discours d'introduction de M. Jacques Depallens, Municipal en charge des affaires sociales, Eva Gloor, présidente de l'Avivo, a exprimé au nom du Comité d'organisation son immense joie de voir se rencontrer ces personnes qui, en prenant de l'âge, sont reconnues comme ayant servi leur famille, leur commune, leur pays et remercié celles et ceux qui se sont investis pour garantir la réussite de cette rencontre.

Cette journée ne s'est pas seulement imposée comme une déclaration d'intention, mais comme un acte qui vise à l'intégration des aînés dans la société. Cela passe par le renforcement de la solidarité, le dialogue et la compréhension entre les générations. C'est ensemble, avec les jeunes, que cet avenir doit être construit.

«Nous ne sommes pas vieux, dit Eva Gloor, nous prenons tout simplement de l'âge et c'est la vieillesse qui court après nous », en appelant de ses vœux à une collaboration consciente et responsable entre les jeunes et les personnes âgées, pour le plus grand bien de la Commune de Renens.

L'après-midi s'est terminé par une tombola offerte par la Ville de Renens dont la recette servira à financer un projet intergénérationnel.



Eva Gloor, présidente de l'Avivo

Fête du sport

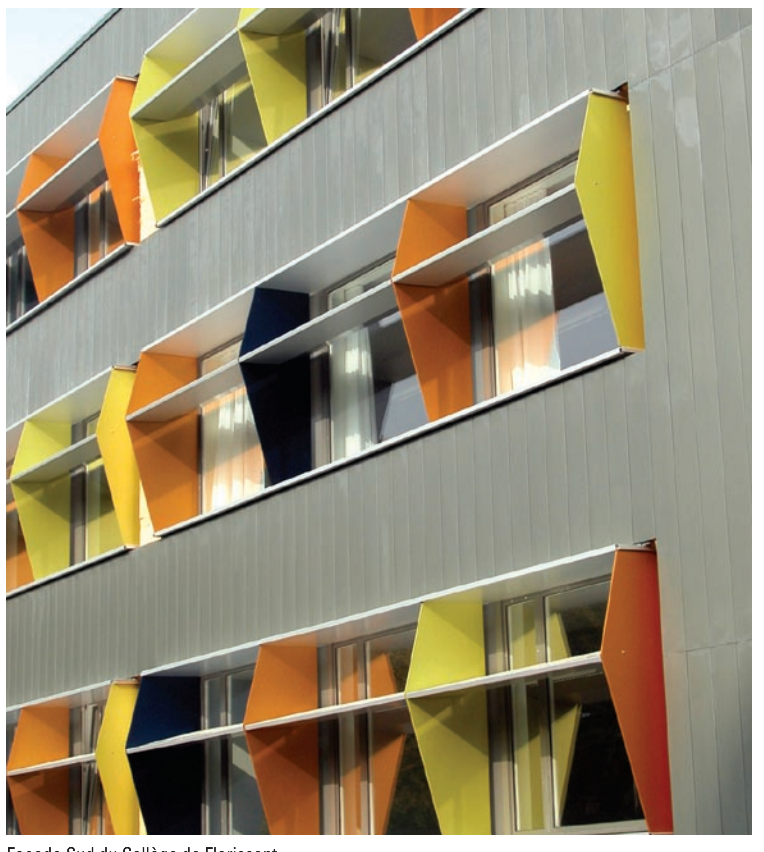
Renens a bougé toute la journée du 4 octobre dernier!

Sportifs en herbe ou passionnés confirmés, tous ceux qui avaient choisi de se dépenser le temps d'une journée consacrée au sport, s'étaient donné rendez-vous à Renens sur le site du Censuy. A l'origine de Renens Bouge, il y avait l'idée d'inciter la population à faire davantage d'exercice physique, ainsi que proposer aux différents clubs sportifs locaux de présenter leurs disciplines respectives. De nombreux sports, très populaires pour certains, football, aérobic, tennis de table, pétanque ou plus inattendus pour d'autres, tels le footbag, tchoukball, capoeira ou sumo ont été pratiqués, aussi bien en démonstration qu'en initiation. En première partie de journée, les adeptes du roller ont relevé le défi de parcourir 100 fois une boucle d'un kilomètre côté piscine, alors que l'après-midi une centaine de participants inscrits à la seconde course pédestre de Renens allèrent en découdre sur plusieurs parcours de 1,5 à 10,2 km. Au-delà des résultats de chaque catégorie, deux chronos sont particulièrement plaisants à retenir : ceux d'Isbel Gonzales, en catégorie «poussins» qui a parcouru 1,52 km en 9'27 à l'âge de 3 ans… et son aîné, Jean-Luc Agassis, qui à près de 60 ans a couru 10,2 km à une moyenne de plus de 12 km/h! Une journée haute en couleurs pendant laquelle, malgré un ciel capricieux et un thermomètre bien timide, participants et spectateurs ont fêté le sport avec enthousiasme et convivialité.





«SPECIAL ECOLES»



Façade Sud du Collège de Florissant

La reprise après les vacances d'automne est riche en actualité pour les écoles de Renens. Une vraie rentrée, en somme, dont Carrefour Info Renens a souhaité se faire l'écho sous la forme d'un supplément à votre journal habituel…

Les quatre pages que vous avez entre les mains vous informeront notamment sur la constitution du futur Conseil d'Etablissement et sur le rôle et la composition de cet organe qui remplacera les anciennes commissions scolaires.

Ces pages vous feront aussi entrer dans l'intimité d'un collège de Florissant entièrement rénové et dont les élèves et les équipes enseignantes ont (re)pris possession ce 27 octobre après 18 mois de travaux. Un projet ambitieux, qui n'a pas laissé indifférent comme en atteste le Prix de la meilleure rénovation que lui a attribué la Ville de Lausanne et comme en témoignent les petits clins d'œil glanés auprès des visiteurs des portes ouvertes organisées le 10 octobre et que vous trouverez dispersés dans ces pages sous forme de petites phrases.

Enfin, le collège du Léman, également en cours de rénovation, ne sera pas en reste puisque ce supplément vous donnera aussi les dernières nouvelles du chantier.

Bonne rentrée à tous, et bonne lecture!

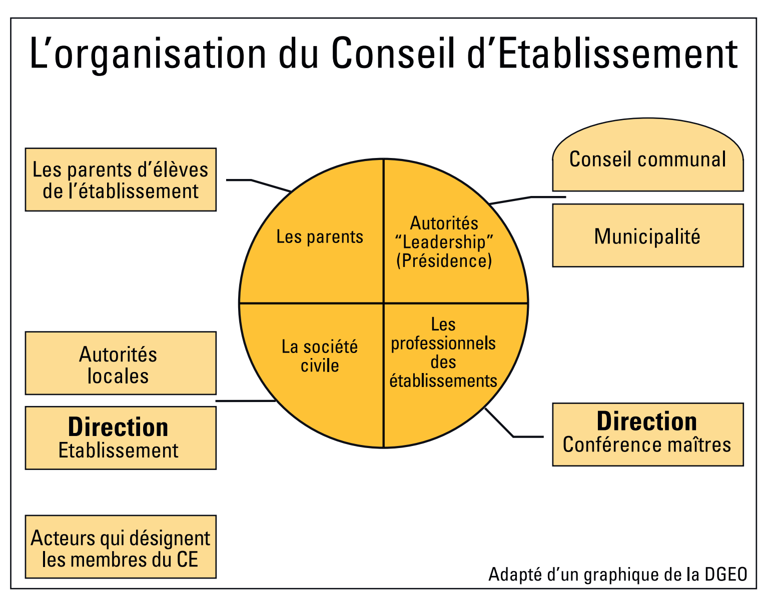
Le Conseil d'Etablissement bientôt opérationnel dans les écoles de Renens

L'une des conséquences de la mise en œuvre des mesures EtaCom répartissant les rôles et responsabilités respectifs de l'Etat et des Communes vaudoises dans la gestion de l'école est le remplacement des anciennes commissions scolaires par des conseils d'établissements.

A Renens, un règlement vient d'être ratifié par les autorités locales et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du Canton de Vaud. Le nouveau conseil des établissements primaire et secondaire de Renens peut désormais être formellement constitué. Son but est avant tout de proposer un lieu d'échanges, un espace de réflexion et de proposition émanant de tous les partenaires impliqués et concernés par la vie et le développement de l'école. Parents d'élèves, professionnels de l'enseignement, autorités scolaires et municipales, ainsi que membres de la société civile se partageront équitablement les 24 sièges du conseil.

Organe essentiellement consultatif, le conseil d'établissement facilite les liens entre les différents acteurs qui « font » l'école, de même qu'il appuie ces derniers dans les aspects éducatifs de leur mission. Mais il est également dépositaire de plusieurs compétences prévues par les législations cantonale et communale telles qu'entendre les demandes émanant de conseils d'élèves, préaviser sur des règlements internes ou des projets de construction ou encore piloter un projet spécifique financé par la Municipalité, pour n'en citer que quelques-unes. Si le conseil d'établissement, contrairement aux précédentes commissions scolaires n'intervient plus sur des questions d'arbitrage, de gestion pédagogique ou de ressources humaines, il n'en constitue pas moins un partenaire privilégié des décideurs et gestionnaires de l'école en lien direct avec ses usagers, élèves, parents et société civile.

Actuellement bien organisé dans son concept et ses objectifs, le conseil d'établissement se doit également d'obtenir l'adhésion et la participation de ses futurs membres. A ce sujet, les parents d'élèves seront prochainement conviés à une séance d'information préalable à un processus d'élection qui permettra la tenue de la première séance du conseil au tout début 2009.



Florissant, la nécessaire rénovation d'un site scolaire d'importance

Depuis sa mise en service, il n'avait connu aucune transformation ni rafraîchissements majeurs. Après plus de 40 ans d'utilisation, des travaux étaient devenus indispensables

Outre la nécessité d'une rénovation des bâtiments, il s'agissait de transformer les locaux de manière à pouvoir disposer de salles de classe répondant aux directives cantonales.

En effet, les salles de classe existantes avaient une superficie de 60 à 70 m2 au lieu des 80 m2 recommandés.

Suite à l'adoption du crédit d'étude par le Conseil communal lors de sa séance du 21 février 2007, les bureaux d'architecture Galletti & Matter et Dettling & Péléraux, à Lausanne, lauréats du mandat d'étude parallèle se sont mis au travail.

Par ailleurs, les différents usagers des locaux – école, PPLS (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire) et sociétés locales – ont été consultées; leurs remarques et avis ont été pris en compte pour la mise au point du projet.

Au cours des 18 mois qu'ont duré les travaux, le bâtiment du collège a été entièrement rénové, les installations techniques ont été remplacées et un deuxième accès au bâtiment, accessible aux handicapés, a été aménagé.

Des améliorations ont également été apportées à la salle de gymnastique. Les façades et la toiture ont été rénovées, le sol sportif a été entièrement refait, la zone sanitaire a été transformée et, pour compléter l'élément existant, trop petit, un couvert a été accolé à la façade Nord de la salle de gymnastique.

L'ensemble de ces travaux permet aujourd'hui de disposer d'un site scolaire à Florissant entièrement rénové et conforme aux normes scolaires en vigueur.

Florissant en chiffres

Coût de la rénovation:
environ Fr. 7,3 millions
Economie réalisée: 30% du coût d'une construction neuve
Energie:
consommation divisée par 2

Après transformation, le bâtiment du collège comprend aujourd'hui les locaux suivants:

- 9 salles de classe de 80 m2
- 1 salle de développement de 58 m2
- 2 salles de 58 m2 (enseignement spécialisé)
- 1 salle de dégagement de 65 m2
- 1 salle ACT/ACM
- 2 locaux de mesures compensatoires de 38 m2
- 1 salle des maîtres de 59 m2
- 3 bureaux PPLS
- 1 local de psychomotricité
- 1 salle de rythmique



La façade Sud du bâtiment du collège avant et après.



«Le plus choquant, c'est pas le bruit des travaux. C'est de voir disparaître ce qu'on connaissait. C'est beaucoup de souvenirs.»

«La salle de classe, la maîtresse m'a montré la mienne, ouh lala, elle est grande...»

«C'est « Kolossal », avec un grand K. Avec ce projet, on a su tirer le maximum de l'existant!»

Une démarche dans le respect des principes de développement durable



Façade Est de la salle de gymnastique

En adaptant le complexe existant aux normes et exigences actuelles au lieu d'une démolition et d'une reconstruction complète, ce projet de rénovation répond aux doubles exigences d'économie et de respect des principes du développement durable.

Le recyclage de l'existant: une solution plus écologique

En effet, cette démarche permet la réutilisation de la majeure partie des structures du bâtiment en l'état. Or, ce « recyclage » de l'élément en place est beaucoup plus efficace tant au niveau de l'énergie à mettre en œuvre que du coût des travaux puisqu'aucune opération de démolition d'envergure, de triage et d'évacuation des déchets n'est nécessaire.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à l'isolation thermique et à l'étanchéité des toitures afin d'atteindre le coefficient thermique des normes actuelles.

Les brise-soleil: une solution pour une luminosité optimale

Un bon dosage de la luminosité dans une salle de classe ou dans une salle de gymnastique est primordial. Ce projet propose une solution qui offre une luminosité optimale tout au long de l'année sans manipulation, ni entretien. L'utilisation de brise-soleil horizontaux en façade Sud protège les classes de la chaleur des rayons estivaux et les brise-soleil verticaux, en façade Est de la salle de gymnastique, empêchent l'éblouissement des rayonnements matinaux.

Collège et salle de gymnastique: un même ensemble

Tout en résolvant les problèmes thermiques existants, les choix techniques, semblables pour les deux bâtiments (comme par exemple les brise-soleil), sont l'occasion de réunir le collège et la salle de gymnastique en un ensemble. Le préau trouve une nouvelle identité par la présence colorée des brise-soleil.

Ainsi, ce lieu reste un espace public de référence qui s'est offert une cure de jouvence propice aussi bien au quartier qu'à ceux qui le fréquentent.

Un projet primé par la Ville de Lausanne

Les bureaux d'architecture Galletti & Matter et Dettling & Péléraux, mandatés pour ce projet ont participé, au nom de la Commune de Renens, à la première édition du Prix de la meilleure rénovation, un concours lancé par la Ville de Lausanne, via ses Services industriels, dans le cadre du Salon de l'immobilier. La Commune de Renens a obtenu le premier prix, soit la somme de Fr. 10'000, ex-aequo avec deux autres projets.

Par ce concours, la Ville de Lausanne souhaite inciter les propriétaires, aussi bien privés qu'institutionnels, à étendre le périmètre de leurs travaux d'entretien ou de rénovations mineures afin d'améliorer l'isolation et de prendre des mesures permettant d'utiliser l'énergie plus efficacement.
Cette démarche permet d'encourager les propriétaires à devenir des acteurs du développement durable et de mettre en avant les projets présentés dans le cadre de ce concours comme autant de modèles à suivre.

Jean-Marc Péléraux, architecte nous en dit plus sur cette rénovation

CIR: C'est peut-être une idée reçue mais est-ce qu'il n'aurait pas été plus simple de tout casser et de construire du neuf?

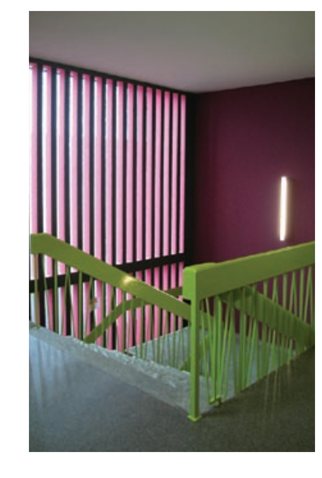
JMP: Plus simple, hum… C'est clair que c'est une question qu'on nous a posée au début de l'étude… Mais, plus simple, finalement, je ne crois pas. En fait, il fallait que le résultat soit satisfaisant et permette de prendre en compte les exigences de mise en conformité des bâtiments avec de nouvelles normes, notamment en matière de protection contre les incendies, contre les risques sismiques ou en encore par rapport à la taille des salles de classes. Or, on a vu que c'était possible de le faire en gardant beaucoup de ce qui existait déjà.

Et puis ensuite, on a fait une estimation du coût. Schématiquement, avec ce que nous avons conservé de l'ancien bâtiment (par exemple la structure, des faux plafonds, des éléments des sols, etc.), nous avons économisé environ 30% du coût d'une construction neuve. Sans compter qu'il aurait fallu démolir l'ancien et que cela aussi a un coût !

Finalement, la rénovation était possible à la fois en répondant aux exigences de mise en conformité et dans un budget moindre qu'une construction neuve. Et puis, nous avons ainsi développé le projet en suivant les règles du Développement durable.

CIR: Ce qui frappe au premier abord aussi bien sur les façades extérieures qu'en entrant dans les bâtiments, ce sont les couleurs très vives. Pourquoi ce choix? Comment les couleurs ont-elles été choisies?

JMP: Le concept des façades extérieures était la base du cahier des charges au niveau du concours d'architecture. Nous avons mis l'accent sur les façades principales de ces 2 bâtiments, celles qui définissent les espaces extérieurs principaux et éclairent l'espace intérieur de l'établissement (la façade Sud du collège et la façade de la salle de gymnastique qui donne sur le terrain de basket) en y mettant des éléments de protection solaire de couleurs vives. C'est sur ces deux façades que se fait la rencontre entre les espaces principaux de l'établissement, les espaces extérieurs et la prise en compte de la lumière avec les protections solaires. Et cette rencontre se traduit dans les volumes.



Au niveau des couleurs intérieures, pour la salle de gymnastique, nous avons retenu des couleurs chaudes pour s'accorder aux matériaux préexistants. En fait, on a gardé dans cette salle beaucoup d'éléments existants, les 3 façades de bois sont les façades originales. Simplement, avec les nouvelles couleurs que nous avons choisies pour les autres murs, on a mis en valeur les éléments existants.

Le principe pour le collège, ce sont des accents de couleur mis dans les espaces de circulation et pour cela, nous avons joué avec 4 couleurs (2 roses et 2 verts) pour composer ou décomposer les volumes.

C'est vrai que ce sont des couleurs vives. Mais les salles de classe au contraire sont très calmes pour les laisser vivre et pour permettre d'afficher les activités, les dessins sur les murs.

A nouveau ici, nous avons essayé de garder au maximum des éléments existants. Ainsi dans certaines salles, les casiers sont d'origine. Nous avons simplement mis en valeur le bois par les couleurs.

CIR: C'est frappant, parce que le visiteur a au contraire plutôt une «sensation de neuf»…

JMP: C'est justement l'idée qui a prévalu dans notre manière d'intervenir sur ce bâtiment: on garde le vieux et on le rafraîchit… Par exemple, on voit encore sur les vieilles armoires dans certaines salles de classe les marques laissées par les différentes générations d'élèves.



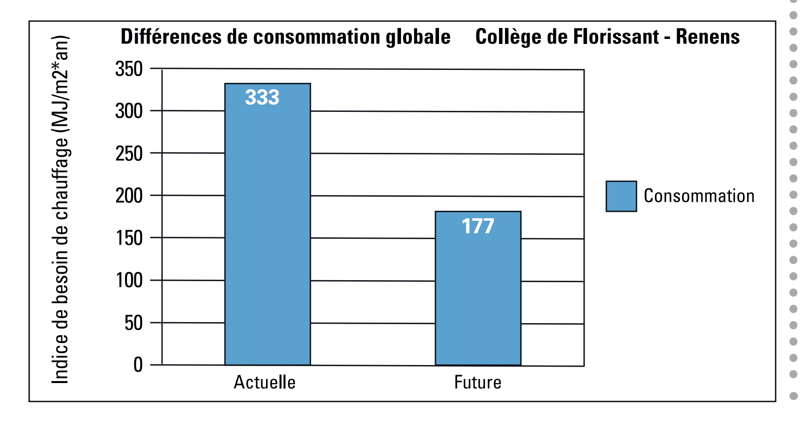


Une consommation d'énergie diminuée de moitié

L'enveloppe du bâtiment a été entièrement assainie. Une isolation extérieure très performante a été apposée sur toutes les façades, ainsi que sur la toiture, et tous les vitrages ont été remplacés.

Le chauffage est assuré à 100% par une énergie renouvelable et locale: un chauffage à pellets de bois remplace l'ancien système à mazout.

La consommation des bâtiments sera ainsi réduite de près de moitié, pour s'approcher de l'efficacité d'un bâtiment Minergie.



Un concept pour les aménagements extérieurs

En présence de deux bâtiments à l'architecture très forte, il était indispensable de créer un aménagement extérieur de caractère pour cette école revêtue d'un nouvel uniforme!

Le point fort de cet aménagement est le patio central avec un changement de revêtement par rapport à la cour de l'école. Le choix s'est porté sur une grave fine qui avec le temps se végétalisera naturellement dans les espaces peu utilisés. Ce revêtement a aussi le grand avantage de restituer une partie des eaux de ruissellement directement dans le sol.

En rapport avec les bâtiments existants, un volume végétal sera apporté par la plantation dans ce patio de 5 tulipiers qui apporteront de l'ombre pendant la belle saison et où l'on pourra s'assoir grâce à des bancs.

Les jeux existants avant les travaux seront réfectionnés et reposés dans le patio.

L'intérieur du périmètre du collège sera planté avec des arbustes persistants, décoratifs par le feuillage ou par la floraison tandis qu'une prairie sera semée aux abords extérieurs du collège.



L'abélie est l'une des essences plantées à Florissant

Parmi les usagers du site de Florissant, le Renens Basket, dont certaines équipes s'entrainent dans la salle de gymnastique. Gilles Meylan, entraîneur de l'école de basket nous livre ses premières impressions

CIR: Depuis quand avez-vous repris les entrainements dans la salle de gymnastique de Florissant?

GM: Les entraînements ont repris depuis 4-5 semaines, avec les petits de 6 à 9 ans. J'étais très impatient de revenir à Florissant et de découvrir les nouveaux locaux. Quand j'ai vu, j'ai eu un choc: je ne reconnaissais pas. C'est super ce qu'ils ont fait, c'est un sacré boulot!

CIR: Qu'est-ce qui a changé? Comment vous sentez-vous dans cette salle rénovée?

GM: L'aspect extérieur est beaucoup plus moderne! C'est un peu terne mais en même temps, ça change par rapport aux immeubles autour et c'est super. A l'intérieur, quand on rentre, on remarque bien le mur vert. Et puis surtout les vestiaires ont changé! Avant, quand j'étais jeune, j'avais de la peine à aller me doucher après les entraînements vu l'état des douches et des lavabos…

Au niveau du jeu, le revêtement au sol a changé aussi et il est super: les ballons rebondissent mieux, ça change les sensations.

CIR: Comment ont réagi les enfants lorsqu'ils ont découvert la nouvelle salle?

GM: Les enfants ont surtout été frappés par la couleur verte du mur à l'intérieur de la salle. Ce vert, ça réveille quand on vient jouer!!

«Elle est géniale cette salle, il ne manque que le balai pour essuyer la transpiration!»



La salle de gymnastique

«Le Petit Prince, Alice et son grand frère», une oeuvre d'art à l'école

Afin de contribuer au développement artistique de la Ville, la Municipalité avait pris la décision en 2007 d'intégrer une œuvre d'art à tout nouveau projet de construction ou de rénovation de bâtiments communaux, le montant prévu à la réalisation de ce projet pouvant varier entre 0,5 % et 1,2 % du coût de la construction en fonction de son importance.

Pour le projet de rénovation du collège de Florissant, un concours sur invitation a ainsi été organisé et un mandat d'étude a été confié à plusieurs artistes chargés de présenter un concept d'intervention artistique de la cour du collège.

Un jury composé de 9 personnes a été chargé d'apprécier les projets présentés sur la base d'une série de critères dont l'originalité du concept, la pertinence du projet et son adéquation avec l'usage des espaces, etc.

C'est *Le Petit Prince, Alice et son grand frère*, le projet d'Ignazio Bettua que le jury a finalement retenu.

Clin d'œil à la polémique sur les caméras dans les cours d'écoles, Ignazio Bettua propose l'implantation de jumelles dans des lieux précis de la cour.

CIR: Quelle a été votre source d'inspiration pour cette œuvre?

IB: Ma démarche d'artiste, c'est d'utiliser des objets ou des matériaux du quotidien et de les détourner en fonction du contexte…

Pour *«le petit prince, Alice et son grand frère»*, je souhaitais rebondir sur la polémique des caméras de surveillance dans les cours d'écoles et réagir aux articles parus dans la presse à ce moment-là. Je suis parti de l'idée de jumelles comme celles que l'on trouve au bord du lac pour les installer dans une cour d'école et donner la possibilité aux élèves de regarder le monde extérieur au lieu que, eux, soient observés de l'intérieur par des caméras.

Dans un deuxième temps, l'idée était de transformer deux des trois jumelles grâce à des lentilles kaléidoscopiques pour que les enfants voient une réalité transformée, une réalité plus poétique… En faisant pivoter la jumelle sur 360°, la vision de l'environnement change: c'est une vision un peu florale, avec des couleurs en mouvement. La 3ème, par contre, ne sera pas transformée mais elle ne pourra pas pivoter sur 360°: elle sera bloquée sur la forêt pour que les enfants puissent observer les oiseaux, la végétation, la vie de la forêt, mais pas les voisins !!



Ignazio Bettua

Le titre reflète ces deux éléments du projet, il évoque à la fois le monde imaginaire, fantastique et fait référence à «big brother» (le grand frère).

CIR: Quelles ont été les contraintes?

IB: Imaginer un projet pour une cour d'école, ce n'est pas évident. Les contraintes sont tellement grandes… Le projet ne doit pas être trop volumineux pour laisser l'espace dans la cour. Il doit également respecter les normes de sécurité.

Et puis surtout, il faut intéresser les jeunes enfants à l'art… Il ne s'agit de faire un jeu, et évidemment que la tentation est grande de faire une place de jeu alors qu'on est dans une démarche artistique.

Les jumelles seront installées dans la cour de Florissant autour de la fin de l'année.

Collège du Léman: état des travaux

Pour Noël, le nouveau collège doit être «hors d'eau», comme disent les spécialistes. Les délais sont respectés et, à moins d'une anicroche, les enseignants, ainsi que les élèves prendront possession de leurs nouvelles classes comme prévu à la rentrée 2009.

Dans le bâtiment actuel, l'été a été chaud! En effet, dès que la cloche des vacances a sonné, les lieux ont été investis par les ouvriers qui ne disposaient que de quelques semaines pour effectuer des travaux importants.

A la suite d'un problème de fixation, les faux plafonds du 2ème étage avaient dû être démontés pour éviter tout risque d'accident. La pause estivale a permis de procéder à la pose de nouveaux plafonds au dernier étage, et, à cette occasion, d'installer un réseau d'eau sous pression se déclenchant en cas de feu, conformément aux demandes de l'ECA*, et de rénover le câblage électrique et la distribution du chauffage. Les classes ont été repeintes et dotées d'un nouvel éclairage, les sanitaires ont également été rénovés.

** Etablissement Cantonal d'Assurances*

L'été prochain, les travaux reprendront à l'étage inférieur…

A l'extérieur, les vacances ont permis d'avancer dans la nouvelle conception du préau qui prendra lui aussi sa forme définitive pour la prochaine rentrée scolaire.



Renens cache de beaux trésors





Saviez-vous que Renens possède un trésor qui sort de l'ordinaire? Quand on pense a Renens, on ne pense jamais véritablement que la commune a un passé fort ancien et rien à envier à bien d'autres lieux et pourtant… il nous reste un magnifique témoignage de ce passé au collège de Renens-Village: une cloche du Moyen Age.

La date de sa fonte reste hypothétique, certains l'ont hâtivement datée du 16e siècle alors qu'elle semble plus ancienne d'après sa facture et le style des lettrines du texte qui s'y trouvent et qui la font remonter plus certainement à la fin du 14e siècle voire début 15e siècle.
Ce qui en fait donc l'une des plus anciennes cloches encore en activité du canton. Elle mesure 42 cm de diamètre pour une hauteur de 35 cm. On y lit en majuscules gothiques dites «onciales» sur deux lignes et en latin le texte suivant:

† SAN : TE : IA : CO : BE : A : POS : TO : LI : ORA : PRO : NO : BIS

(Saint Jacques, prie pour nous.)

C'est en 1923 qu'elle a été redécouverte et qu'on a pris conscience de sa valeur pour la faire classer au patrimoine. Cette cloche semble être le dernier vestige de l'église Saint-Jacques – attestée avec cette dédicace dès 1458 – et qui devait se trouver très probablement à l'emplacement de l'actuel collège de Renens-Village. L'église a été démolie à la fin du 18e siècle quelques années après la construction du temple «intercommunal» de Prilly en 1765. Sur les plans cadastraux d'autrefois, l'actuel sentier de la gare s'appelait encore le *«sentier de la chapelle saint jaques»*.

(Nonagénaires)

A l'occasion de leurs 90 ans, la Municipalité de Renens a eu le plaisir de rencontrer Mme **Marguerite Gailloud** et M. **Alfred Verraires.**



Madame **Marguerite Gailloud** est née le 12 octobre 1918 à Bellerive.

Elle passe sa jeunesse à Vallamand-Dessous et apporte à ses parents agriculteurs une aide importante en s'occupant de ses 3 frères. A 18 ans, elle entre comme cuisinière dans une pension. A 24 ans, elle se marie et donne par la suite naissance à une fille puis à un fils. En 1949, elle prend domicile à Renens, ville dans laquelle elle s'engage dès 1960 en tant que bénévole à l'Entraide familiale. Ses passions sont la lecture et le tricot.



Monsieur **Alfred Verraires** est né le 16 octobre 1918 au Mont-sur-Lausanne. Un village où il suit toute sa scolarité et passe sa jeunesse.
Il rencontre sa future épouse aux autos tamponneuses à la Place de la Riponne, à Lausanne. Le mariage a lieu le 20 octobre 1945 à Ecublens. De cette union naîtront deux fils.

En 1934, M. Verraires travaille dans l'horticulture aux Pépinières «Kläfiger» à Chavannes-près-Renens. En 1955, il change d'emploi. La société Bobst SA à Prilly l'engage comme affûteur, puis à la distribution «outillage». Il exerce cette activité jusqu'en 1983, date de sa retraite.
Durant de nombreuses années, il passe ses week-ends et vacances dans le Jorat (à Ropraz, puis à Vulliens) où il cultive un magnifique jardin.

C'est dans une ferme de cette région qu'il apprécie tout particulièrement que son anniversaire a été fêté en compagnie de sa famille et de ses amis.

Une nouvelle passerelle à l'Arboretum d'Aubonne

A l'instar d'une trentaine d'autres partenaires, la Ville de Renens apporte symboliquement son soutien financier à la construction de cet ouvrage

A quelques kilomètres de Renens, il existe un but de promenade idyllique pour les amoureux de la nature et des beaux arbres, l'Arboretum national du Vallon de l'Aubonne. A vocation à la fois scientifique, éducative et récréative, il s'étend sur près de 150 hectares, d'Aubonne à Bière en passant par St-Livres et Montherod. Son orientation du Jura au Léman est très favorable à la végétation, le superbe vignoble de l'étage inférieur en est la preuve. Le sillon creusé par l'Aubonne constitue une zone d'instabilité avec de nombreux mamelons et effondrements latéraux. De ce fait, les expositions sont diversifiées et favorables à l'introduction d'un grand nombre d'essences végétales.

A ce jour, on dénombre pas moins de 8'000 arbres plantés pour une représentation de 3'000 espèces différentes de tous les continents.

Ouvert toute l'année, de nombreuses classes d'école y font leur sortie annuelle et tous les apprentis paysagistes et pépiniéristes de la Suisse romande utilisent ce parc pour apprendre et parfaire leurs connaissances des végétaux.

Une nouvelle passerelle qui enjambe l'Aubonne sur un circuit très prisé des visiteurs va être construite en lieu et place de l'actuelle qui montre des signes de fatigue après 35 ans de service. Pour la petite histoire, elle fut construite en 1973 par Marcel Dupont, maître-charpentier à Renens.

La Municipalité ne peut que recommander une balade dans ce havre de paix naturel qui se pare de ses plus belles couleurs automnales pour accueillir le citadin en quête de nature. ●



La forêt à l'entrée de l'Arboretum © www.arboretum.ch

L'atelier «Recycl'Art»

L'équipe du CRA a organisé le samedi 30 août sur la Place du Marché de Renens un atelier de recyclage ouvert à toute la population. Certains ont d'abord cru à un « vide-grenier », mais les caisses étaient remplies de matériel de toute sorte prêt à être recyclé!

L'objectif de cette journée était de sensibiliser les gens à la notion du recyclage par un atelier ludique et créatif; à partir d'objets récupérés, les gens inventaient des choses utiles ou décoratives. L'équipe avait préparé quelques objets pour donner des idées de départ.

Pour récupérer du matériel, les parents et les membres de l'Association du CRA ont été sollicités… mais cet appel a eu très peu d'écho (il y a encore du travail à faire!). Suite à cela, les entreprises ont été interpellées… Quelques-unes ont répondu favorablement dont l'EMS La Méridienne qui a mis tout le monde à contribution.

Le Centre Technique Communal et son responsable de l'environnement ont également contribué à la réussite de cette journée en mettant à la disposition du CRA des panneaux informatifs et surtout le jeu du recyclage (voir Carrefour Info Renens N° 79).



Ce sont surtout les enfants qui ont accouru pour cette journée. Ils ont fabriqué toutes sortes de choses dont une série de fleurs à partir de bouteilles en pet, des porte-monnaies avec des briques de jus de fruit, des mobiles avec des CD et des disques vinyles, des bougeoirs avec des canettes en alu. Les plus créatifs ont inventé des robots, des maisons, des cartables, des bijoux.

Dans l'ensemble, cette journée a été une réussite. La prochaine édition pourrait avoir lieu lors des journées « Vide-grenier » organisées par la Ville de Renens. ●

Votations fédérales et cantonales

du 30 novembre 2008

Vous êtes appelé(e) à donner votre avis sur 5 objets fédéraux et 3 objets cantonaux. Votre voix est importante, utilisez-la!

Pour ce faire, vous pouvez voter par correspondance avec le matériel que vous avez reçu. Vous avez jusqu'au dimanche 30 novembre, à midi, pour déposer votre enveloppe dans la boîte aux lettres de l'Hôtel-de-Ville, rue de Lausanne 33. Vous pouvez également la déposer au Greffe durant les heures de bureaux ou la poster, affranchie, pour autant qu'elle arrive le vendredi 28 novembre, dernier délai.

Vous pouvez aussi vous rendre directement le dimanche entre 10h30 et 12h:

> au bureau de l'Hôtel-de-Ville ou

> au bureau des Baumettes (EMS les Baumettes). ●

Avons-nous besoin de la lune?



Réponse:

Si la lune disparaissait, cela aurait une influence sur les marées, et aussi peut-être sur l'inclinaison de l'axe de la terre, donc sur le cycle des saisons.

«Comment fabrique-t-on le chocolat?» «Pourquoi les poules ne peuvent-elles pas voler?» «Comment savoir si on a affaire à un nombre premier?»

Les réponses à ces questions, et à bien d'autres, sérieuses ou drolatiques (**«Pourquoi les manchots sont-ils noir et blanc?»**), vous les trouverez dans les rayons sciences/ inventions/techniques de la bibliothèque.

Et si vous voulez éveiller la curiosité scientifique de vos enfants, par exemple en cuisant un oeuf sans électricité grâce à un mini four solaire, ou en fabriquant des glaçons sans l'aide d'un congélateur, notre rayon «expériences scientifiques amusantes» vous attend!

Bibliothèque du Léman -
Rue du Léman 10, à Renens

Heures d'ouverture:
lu, je et ve: 15h à 18h /
Ma: 10h15 à 11h30 et 14h à 20h /
Me: 14h à 18h -
Consultez le catalogue de la Bibliothèque en ligne sur www.renens.ch ●

(Enquêtes publiques)

- Changement d'affectation, création d'un café internet, rue du Simplon 4,
- Réalisation d'une véranda non chauffée et fermeture de deux balcons, ch. du Martinet 19. Dérogation art. 45 RPE – surface bâtie.

Les plans de ces enquêtes peuvent être consultés jusqu'au 8 décembre 2008 au Centre technique communal, rue du Lac 14, à Renens, durant les heures d'ouverture des bureaux. ●



Festival «Une Luciole dans l'Oreille»

les 21, 22 et 23 novembre 2008

Salle de spectacles

Musique, cinéma, contes, DJ, saveurs et couleurs: une programmation étonnante, inhabituelle et audacieuse pour fêter l'Inde

A l'occasion du 60ème anniversaire du Traité d'Amitié entre la Suisse et l'Inde, l'association Une Luciole dans l'Oreille (ULO) et la Ville de Renens s'associent pour vous proposer une fête autour de ces deux pays.

Durant ces 3 jours, vous pourrez vous balader et découvrir les Musiques actuelles faites de rencontres entre musiciens prestigieux des 2 pays: Erik Truffaz et son Indian Project, qui a triomphé au Cully Jazz festival cette année et qui réserve son 2ème concert pour Renens, la fusion du groupe Stade et Indian friends, dont la rencontre se fera sur scène; une performance Musique et Images de Don Li et Pierre-Yves Borgeaud (Retour à Gorée) et leurs invités indiens!

Le DJ Dr Zé animera une Bollywood Danse Nuit le 21 ainsi qu'une Bollybooooooooooom le 22 après-midi tandis que Flora Devi alternera Contes et Danse en cours d'après-midi réservé aux enfants.

Le programme du festival fait aussi une large place au cinéma avec un choix de films inhabituels et de documentaires inédits: *Fire* et *Water* de Deepa Metha, deux magnifiques films, qui ont valu les pires ennuis à cette réalisatrice exceptionnelle; et le film *Bollywood en version française.*

Vous pourrez vous familiariser avec l'art ancestral du massage Ayurvédic, du Yoga et du Pranayama grâce aux prestations offertes par Yogeet Kapoor et Anne Laure Pernée.

Enfin, un décor de Rêve Végétal par Marion et un traiteur indien pour les saveurs du palais vous attendent pendant toute la durée du festival. ●

Informations et horaires :
www.festivalulo.com et www.renens.ch
Entrées de Fr. 15.-- à Fr. 35.--. Enfants gratuits.
Billeterie: magasins Fnac ou www.fnac.ch



La Compagnie Batapon «Malanyi» et Amara Kalabane

Danses et percussions d'Afrique de l'Ouest

Vendredi 5 décembre 2008, à 20h30

Salle de spectacles

Caisses et portes dès 19h30

La compagnie Batapon Malanyi – «Malanyi» qui signifie la rencontre est une compagnie métissée qui puise son répertoire dans les chants et les danses d'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement de la Guinée Conakry.

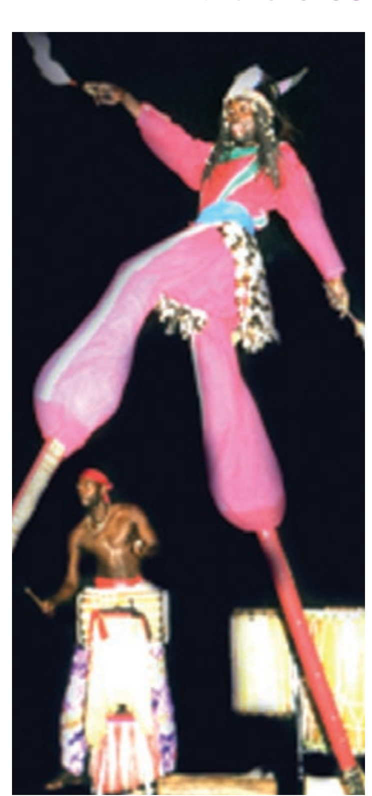
Préserver le patrimoine culturel et historique et transmettre les traditions de la communauté de base en Afrique, à savoir le village, sont les principaux moteurs des chorégraphies de la compagnie. Ces thèmes, universellement humains, dépassent de loin les frontières du continent africain pour susciter auprès du public toutes sortes de rencontres et un véritable enthousiasme!

Plein tarif: Fr. 30.- / AVS/AI/ **Chômeurs:** Fr. 20.- / **Jeunes > 25 ans:** Fr. 15.-
Billetterie: www.renens.-ch / Tél. 021 632 75 04
Vente: Service Culture-Jeunesse-Sport - rue de l'Avenir 2 et Greffe municipal - rue de Lausanne 33, à Renens.

10 billets à gagner pour les plus rapides! Il suffit d'appeler le 021 632 75 04

Bonne chance!

La Ville de Renens profitera de la venue d'Amara Kalabane pour présenter aux écoliers de Renens, le vendredi après-midi, un extrait de son spectacle, lequel sera suivi d'une discussion sur la danse africaine. ●



Du 14 novembre au 18 décembre 2008

Manifestations diverses...

Ve 14 novembre
- Match aux cartes de la Fanfare La Clé d'Argent. Buvette de la Salle de spectacles. Début du tournoi à 20h

Me 19 et 26 novembre / 3 décembre
- CRA: Les quartiers d'amitié. Jeux collectifs pour enfants de 4 à 12 ans. Gratuit. De 14h à 16h30

19.11: Préfaully / 26.11: Rue du Lac / 3.12: Florissant

Di 16 novembre
- Loto de solidarité de l'Association Arc-en-Ciel. Salle de spectacles, dès 13h

Ma 18 novembre
- Cérémonie des Mérites. Salle de spectacles, à 19h

Jusqu'au 22 novembre
- *«Home-mentioned, but did not stop»* exposition d'art contemporain autour du film Home de Ursula Meier. Entrée libre. Rue de la Savonnerie 4, du me au sa: de 14h. à 18h.

Me 26 novembre / 17 décembre
- Les Contes du mercredi. Dès 4 ans. Entrée libre. Globlivres, rue Neuve 2bis, à 15h

Sa 29 novembre
- Fête de la lumière. Place du Marché, dès 15h. Chacun et chacune est invité(e) à illuminer la Place du Marché avec des centaines de bougies. Spectacle et musique / Marrons chauds et soupe à la courge

Di 30 novembre
- Marché de Noël au Carrefour Mont-Robert / Sur-la-Croix, de 11h à 16h. Artisanat et produits du terroir - Atelier de bougies. A 12h30: grand risotto à la tessinoise

Me 3 décembre
- Réunion Femmes Solidaires Sans Frontières (FSSF). Décorations de Noël avec Françoise Pichard. Rue Neuve 4b, à 19h30

Ve 5 et Sa 6 décembre
- Téléthon 2008 dans différents endroits de notre ville. Toute la journée

Me 10 décembre
- L'heure du Conte. Entrée libre, dès 5 ans. Bibliothèque du Léman, rue du Léman 10, à 14h

Me 17 décembre
- Fête FSSF. Fête de fin d'année. Salle de spectacles, dès 19h30

Manifestations sportives...

Patinoire de Malley/Odyssée, à 20h30:

- Ve 14 novembre: HCR - HC Portes du Soleil
- Ve 21 novembre: HCR - HC Prilly
- Sa 29 novembre: HCR - HC Martigny
- Ve 12 décembre: HCR - HC Leysin



Envie de sortir...

Dès le Ve 14 novembre
- Concerts au café-restaurant «Le Griot», rue de Lausanne 53. Programme détaillé sur www.legriot.ch

Di 16 novembre
- Concert de gospel. Avec les Golben's et les Compagnons du Jourdain. Entrée libre, collecte en faveur de l'Association La Cascade. Temple de Renens, à 17h

Ve 28 novembre
- Grange de Florissant: Concert de musique celte avec le groupe Outre-Manche, av. du Château 17, à 20h30

Sa 29 et Di 30 novembre
- Soirée annuelle de la Gym Renens. Sa: à 20h / Di: à 14h15. Salle de spectacles

Ma 2 décembre
- Thé dansant de l'AVIVO. Entrée libre, consommation obligatoire. Salle de spectacles, de 14h à 17h

Du Me 3 au Di 14 décembre
- Théâtre Kléber-Méleau: «Eros y Muerte» par Angélique Ionatos. Ch. de l'Usine-à-Gaz 9. Réservations: 021 625 84 29

Du Me 17 au Di 21 décembre
- Théâtre Kléber-Méleau: Angélique Ionatos et Katerina Fotinaki, guitares et chants. Ch. de l'Usine-à-Gaz 9. Réservations: 021 625 84 29

Orcade fête ses 60 ans

Concert et spectacle du duo d'humoriste «Cuche et Barbezat»
Samedi 6 décembre 2008, à 20h15, Salle de spectacles
Sous la baguette de Yolande Emmanuel, qui assure la direction de la société depuis 1990, les musiciens d'Orcade vont interpréter un programme musical varié qui ravira les oreilles de tout un chacun.
Fondée en 1948, la Société Orcade compte plus de 40 musiciens, dont encore deux membres fondateurs!
Prix: enfant jusqu'à 12 ans: gratuit
Carte de soutien (y.c. spectacle): Fr. 40.– / adultes / Fr. 20.– / enfants entre 12 à 16 ans
Réservation: www.orcade.ch ou par tél. 077 464 95 48 (lu au ve de 18h à 20h).

Sa 13 et Di 14 décembre

Noël à Renens et Marché des artisans, Place du Marché

- **Samedi:** de 10h à 18h / - **Dimanche:** de 11h à 17h
Animations, stands, artisans et visite du Père Noël.
Plusieurs commerces de la ville seront ouverts le dimanche après-midi
- **Venez nombreuses et nombreux!**

Bon à savoir!

Il reste encore des cartes **Mobilis gratuites**, à disposition du public, valables pour une journée en transports publics dans la communauté tarifaire.
Ces cartes sont à retirer auprès du **Greffe municipal**, rue de Lausanne 33, à Renens.
Profitez-en!

Ont participé à ce numéro:
Les services de l'administration communale, Déo Negamiyimana, Valeria Mainini
Comité de rédaction:
Membres: Marianne Huguenin, Myriam Romano-Malagrifa, Michel Perreten, Laure Bonnevie, Jean-Daniel Leyvraz, Marianne Martin
Contact:
carrefour@renens.ch ou
021 632 71 04